

Article 29 du Règlement

Et cela me surprend de voir que le NPD, aujourd'hui, supplie la Chambre d'aider la société Bell Canada, la première des sociétés canadiennes. Pour moi, c'est une découverte de réaliser que le NPD, pour peut-être quelques heures, est devenu capitaliste, demandant d'aider la société Bell avec des fonds publics. Voilà qui est surprenant.

Surtout quand on sait qu'une partie de cet argent irait aux actionnaires.

L'actionnaire de Dome

ce n'est pas un ensemble de petits investisseurs.

Il y a là une foule de spéculateurs qui ont misé sur les retombées d'une prise de contrôle. Ce sont des adultes consentants qui ont pris le risque et qui n'ont pas à être rescapés par des fonds publics.

Il y a évidemment

dit le NPD

un autre choix, celui de donner le mandat à Petro-Canada d'acheter Dome. Ce serait encore pire.

... dit le journaliste.

Les consommateurs canadiens ont payé des milliards pour subventionner cette société d'État. Avec cet argent, celle-ci a surtout réussi à acheter des compagnies étrangères à un prix exorbitant.

Monsieur le Président, j'aurais pu citer maints articles. Je crois que cet article de M. Dubuc dans le quotidien *La Presse* de samedi résume bien la problématique. La faillite de la Dome Petroleum est le résultat des politiques interventionnistes du gouvernement précédent. La Dome Petroleum a été mise en vente par M. Marc Lalonde. La solution préconisée par le NPD c'est de prendre des fonds publics pour aider Bell Canada, la plus importante société canadienne. La solution du NPD c'est d'aider la société Petro-Canada à acheter encore une fois une autre société étrangère avec les milliards des contribuables canadiens.

Monsieur le Président, voilà les deux solutions des partis adverses. Monsieur le Président, il faut rejeter ces solutions parce qu'elles ne nous mènent à rien, si ce n'est là où on était il y a quelques années avec des résultats comme ceux qu'on a aujourd'hui, la faillite de la Dome Petroleum.

Voilà donc pourquoi, monsieur le Président, ce débat est important. Ce débat doit faire l'objet d'une discussion publique et voilà pourquoi je me réjouis que cette Chambre... où j'en suis convaincu l'intérêt canadien va primer l'intérêt des partis, que nous saisissons cette occasion pour discuter de cette question.

Comme tous les députés de cette Chambre, monsieur le Président, le gouvernement reconnaît pleinement l'importance de cette transaction. Notre volonté de laisser au secteur privé la responsabilité primordiale de trouver une solution aux problèmes financiers, qui depuis quelques années paralysent, nous l'avons vu, une des plus importantes sociétés du secteur pétrolier en amont, ne signifie pas comme l'a laissé entendre le chef de l'opposition (M. Turner) l'indifférence. Nous avons indiqué clairement et de façon non équivoque, dès le moment d'ailleurs où la première société, la société Trans-Canada Pipeline a rendu publique la proposition d'achat qu'elle avait soumise, dans le cadre des discussions qui se poursuivaient depuis plusieurs mois, que cette transaction devait en tout état de cause servir l'intérêt canadien. J'ai réaffirmé d'ailleurs publiquement

cet engagement jeudi dernier, lors d'une conférence de presse à Ottawa, et défini clairement notre marche à suivre.

Monsieur le Président, un essayiste espagnol du XVII^e siècle, Baltasar Gracian, nous livrait dans un livre *L'honnête homme*—je suis certain que le chef de l'opposition en a fait son bréviaire pendant plusieurs nuits—la pensée suivante:

Oui et non sont bien courts à dire;

... dit l'essayiste...

... mais avant que de les dire, il y faut penser longtemps.

M. Malépart: Ce n'est pas fameux.

M. Masse: Monsieur le Président, en vertu d'un protocole d'entente conclu le 19 avril courant, le conseil d'administration de la société Dome Petroleum a convenu de proposer aux actionnaires et créanciers de l'entreprise l'acceptation d'une offre d'acquisition soumise par la filiale canadienne de la société américaine Amoco et dont la valeur s'élève à quelque 5,1 milliards de dollars.

Cette entente est le fruit d'efforts déployés au cours des dernières années par les dirigeants de la Dome Petroleum en vue de trouver, dans le secteur privé, une solution à la crise financière de l'entreprise. Durant cette période, la société est arrivée à conclure avec ses créanciers, au Canada et à l'étranger, un accord intérimaire qui demeure en vigueur jusqu'au 30 juin courant et qu'un analyste a pu qualifier de «plus grosse renégociation de dette de l'histoire de l'humanité pour une compagnie». A plusieurs reprises, durant ces délicates négociations, la possibilité de la faillite de cette grande entreprise a été invoquée.

En dépit de sa lourde dette, la société Dome Petroleum a pu pendant cette période susciter l'intérêt d'un certain nombre d'entreprises dont Amoco Canada. Les sociétés *Trans-Canada Pipelines* et *Imperial/Exxon* ont aussi soumis des propositions en vue d'acquiescer le contrôle de la Dome Petroleum.

Nous avons suivi soigneusement et avec beaucoup d'attention l'évolution de ce dossier. Il demeure cependant que cette société si importante soit-elle dans notre secteur pétrolier et gazier est une entreprise d'abord commerciale. L'État n'est pas propriétaire de la Dome Petroleum. Pour cette raison, nous avons pris comme position que le gouvernement canadien n'avait pas à intervenir à cette étape du processus visant à rétablir la viabilité financière de la société Dome Petroleum. Toute décision prise par la direction de cette pétrolière s'inspire donc comme il convient d'impératifs commerciaux.

Les difficultés financières qu'éprouve la Dome Petroleum ont une incidence considérable sur l'ensemble de l'économie de l'Ouest canadien. Tous les intervenants des milieux d'affaires savent très bien, comme l'a d'ailleurs affirmé le président de la société Dome Petroleum, que la faillite de cette entreprise a été et demeure une possibilité réelle. Les conséquences d'une telle éventualité seraient très lourdes non seulement pour le secteur pétrolier canadien mais pour toute notre économie aussi bien dans l'Ouest que dans les autres parties du pays.